

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE DE BEAUMEZ LES AIRS

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : DEMANDE EXPLOITATION DU PARC EOLIEN  
DE MEMONT PAR LA SOCIETE WA FRANCE 25

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'Autorisation unique présentée par la société WP FRANCE 25 en vue de procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant 5 aérogénérateurs et 2 lots de livraison communes de BEAUMETZ-LES-AIRES et BOMY

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2018-255 en date du : 02 octobre 2018 de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet de Pas-de-Calais  (1)  (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : DUBOISJE Jean-Saul.

Profession : Retraité

Durée de l'enquête : Trente deux jours -

Date d'ouverture : du : Lundi 23 octobre 2018 au : Jeudi 29 Décembre 2018

Les	Lundi	de	09	heures	30	à	11	heures	30
"	"	"	14	"	00	"	16	"	00
"	Mardi	"	09	"	30	"	11	"	30
"	Mardi	"	14	"	00	"	16	"	00

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant : Vingt feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : Mairie de Beaumetz les Aires 6 rue de l'anne (M<sup>e</sup> Duboisje) Courriel électronique : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - Publications - Consultation du public Enquête publique - Colonne - WP FRANCE 25 - voir à cet article

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Toutes les heures normales aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux. Site Internet de la Préfecture du Pas de Calais (<http://www.pas-de-calais.fr>) Publications / consultation du public / Enquête publique / Colonne / WP FRANCE 25

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le	Lundi 23 octobre 2018	de	09	heures	00	à	12	heures	00
"	Mardi 7 Décembre 2018	"	14	"	00	"	17	"	00
"	Mardi 13 Décembre 2018	"	14	"	00	"	17	"	00
"	Mercredi 24 Décembre 2018	"	09	"	00	"	12	"	00
"	Jeudi 25 Décembre 2018	"	15	"	00	"	18	"	00

(1) Cocher la case correspondante.



## PREMIÈRE JOURNÉE

Le lundi 29/10/2018 de 09<sup>h</sup> heures 00 à 12 heures 00

OBSERVATIONS DE M. Permanence effectuée. Dossier complet

Aucune personne ne s'est présentée pour consulter le dossier -  
Entretien avec M<sup>r</sup> le dani, et M<sup>me</sup> les parents de dani

~~Signature~~

Permanence du Mercredi 07 Novembre 2018

Permanence effectuée - De 14<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>00

Aucune personne ne s'est présentée pour consulter le dossier

~~Signature~~

Permanence du Jeudi 13 Novembre 2018

Permanence effectuée de 14<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>00

Entretien avec M<sup>r</sup> le dani

Aucune personne ne s'est présentée pour consulter le dossier

~~Signature~~

Permanence du Samedi, 04 Novembre 2018

Permanence effectuée de 09<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00

Aucune personne ne s'est présentée

~~Signature~~

3

Remarque du Jeudi 29 Novembre 2018 -

M. Froust Franck. 45 Rue de Boulogne 62960  
Beaumont les aires.

En tant qu'agriculteur sur la Commune  
de Beaumont les aires. J'exploite une Parcelle  
au lieu dit<sup>le</sup> Bois Durand<sup>22</sup> n° 21 n° 42 n° 43.  
qui Appartient à ma tante, Jette Lopez Orlette,  
demeurant à Beaumont les aires, qui ne peut  
se déplacer actuellement.

A l'étude du dossier, je constate qu'il  
ya une éolienne sera implantée en 2018 sur  
une Parcelle appartenant à M. Gerard Gerard.  
(en étant agriculteur je connais tout les Propriétaires  
des Parcelles). Dans un Premier temps, je  
constate que M. Gerard Va avoir 3 éoliennes  
+ 1 Poste de Livraison, je me demande,

24

Pourquoi ne pas répartir les éoliennes  
un peu plus équitablement.

Les autres Parc et Blocuel et  
et Garage ne sont pas agriculteur  
à titre Principal ils sont Pluriactifs.  
Tout le monde ne sont pas au Smic  
je l'affirme.

et Garage 3 éoliennes + 1 Poste.

et Blocuel 4 éoliennes.

Je suis outré de cette situation,  
c'est une honte.

moi petit agriculteur à titre Principal  
aurais bien voulu avoir l'implantation  
de 1 éolienne (E5) dans ma Parcelle  
(ZB 42 43) qui se situe à 30m plus loin.  
Je fourni à mon Courrier un plan  
Cadastrale.

Sans l'avoir éventuellement je suis  
 fortement intéressé pour implanter  
 des éoliennes sur mes parcelles.

« Fait à Beaumont les Lognon, »  
 le 29.11.2018.

« Pour faire valoir ce que de droit »

Juvoso

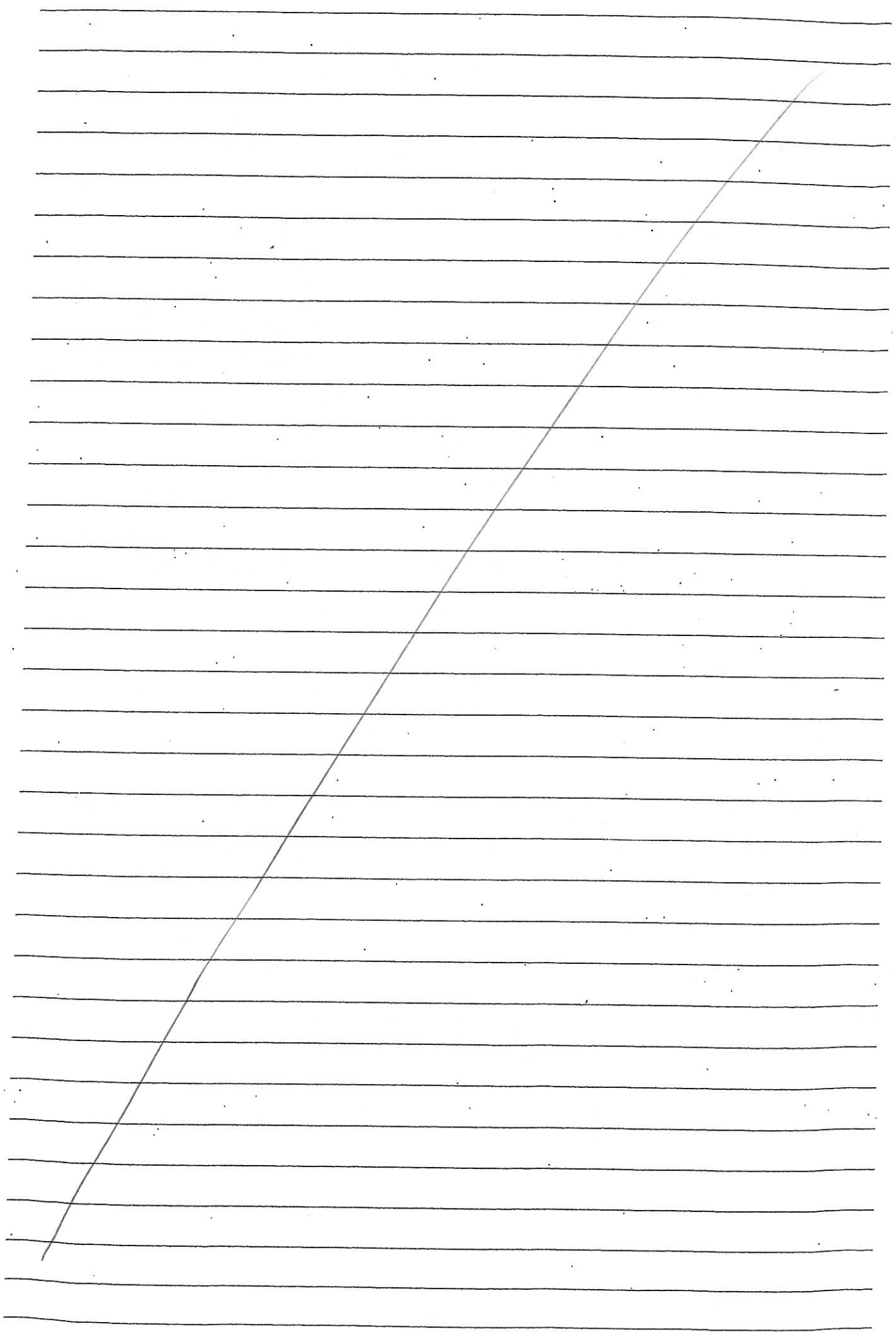
Remarque effectuée de 15<sup>h</sup>00 à 18<sup>h</sup>30.

Une personne a consulté le dossier et a déposé une observation  
 au sens un plan cadastral.

Aucune autre personne ne s'est présentée.

~~Juvoso~~

~~8~~





[The page contains approximately 35 horizontal lines of handwriting, which are mostly illegible due to blurring and fading. A prominent diagonal line is drawn across the page from the bottom left towards the top right.]



Le Jeu 29 Novembre 2018 à 18 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, M<sup>r</sup> DAVOISE Jean Paul, déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant toute deux jours jours consécutifs, du Lun 29 Octobre 2018 au Jeu 29 Novembre 2018,

de 09 heures 30 à 11 heures 30 )- Lun  
14 " 00 à 16 " 00 )- Jeu  
et de 09 heures 30 à 11 heures 30 )- Jeu  
14 " 00 à 16 " 00

Les observations ont été consignées au registre par une personne personnes (pages n<sup>os</sup> 3 à 5).

En outre, j'ai reçu trois commentaire <sup>par voie électronique</sup> lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - <sup>Commentaire</sup> ~~Lettre~~ en date du 14 Novembre 2018 de JUCIEM
2. - <sup>Commentaire</sup> ~~Lettre~~ en date du 26 Novembre 2018 de M. DESCLAVES Didier
3. - <sup>Commentaire</sup> ~~Lettre~~ en date du 27 Novembre 2018 de M. DESCLAVES Didier
4. - Un plan cadastral remis par M<sup>r</sup> PRUDOSI Sand

E18000145/59

-1-  
LE CE

**COMMENTAIRE N° 01**

**Le mer. 14/11/2018 11:02**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

*JUPITER*

**Adresse de messagerie:**

*kaffygira-3060@yopmail.com*

**Sujet:**

*transparence*

**Message:**

*Bonjour,*

**COMMENTAIRE N° 2**

**Le Lundi. 26/11/2018 14:49**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

*Michel DESPLANCHES*

**Adresse de messagerie:**

*michel.desplanches@gmail.com*

**Sujet:**

*Enq. pub. "PE de MEMONT" à BEAUMETZ les A.*

**Message:**

*Souhaitant déposer une contribution à cette enquête, je vous prie de noter que le site dématérialisé 970 n'était pas fonctionnel ce jour à 14 h 45, ne permettait que le téléchargement des docts.*

*Il convient de remédier à cela, et de le signaler au CE, Monsieur JP DANCOISNE.*

*Salutations.*

**COMMENTAIRE N° 3****Le Mardi. 27/11/2018 09:06**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:***Michel DESPLANCHES***Adresse de messagerie:***michel.desplanches@gmail.com***Sujet:***EP "Parc éolien de MEMONT" à BEAUMETZ les A.***Message:***Monsieur le Commissaire-Enquêteur,**Mis dans l'impossibilité d'utiliser le "registre dématérialisé 970", suite à des difficultés qui ont dû être portées à votre connaissance, je tiens cependant à manifester toute mon opposition à ce projet, même si le format de ce site préfectoral ne permet de le faire que de manière succincte. Les raisons de mon opposition sont :*

- l'éolien est une énergie aléatoire, inefficace dans la réduction du CO<sup>2</sup>, et particulièrement coûteuse pour les consommateurs et EDF (CSPE, et Rapport de la Cour des Comptes mars 2018),*
- la présence de l'éolien dans les Hauts de F. atteint le stade de la saturation, au point de susciter l'opposition légitime du Conseil Régional et de son Président, et c'est particulièrement vrai de ce secteur à 20 kms au Sud de SAINT-OMER,*
- il s'agit une fois encore d'un projet d'entreprise étrangère (est-elle allemande, danoise ou norvégienne, ou les trois à la fois ?) qui travaille avec du matériel étranger dont bien peu d'éléments sont fabriqués en France, donc pas ou peu de création d'emplois, mais un déficit accru de notre balance commerciale,*
- la localisation de ce projet, dans une zone à assez forte densité de population, créera des nuisances visuelles accentuées très perceptibles sur les photomontages, même si le mal est déjà fait avec les PE antérieurs, et cela aura aussi pour conséquences des nuisances sonores et infrasonores, l'étude acoustique montrant des dépassements d'émergence à partir des simulations, lesquelles sont par ailleurs effectuées à partir de normes légales, mais scientifiquement discutables. Les plans de bridage envisagés ne feront donc que remédier très imparfaitement à ces désagréments, et ne prennent pas réellement en compte les infrasons, dont les effets ont été minimisés dans l'étude ANSES de 2017, au vu d'études similaires à l'étranger,*
- l'étude écologique, critiquée sur d'assez nombreux points par la MRAE, montre des atteintes avérées à certaines espèces d'oiseaux, en particulier des rapaces, les Goélands argentés, les Vanneaux huppés, pour lesquels aucune vraie mesure de réduction n'est envisagée ; pour les chiroptères, les études (succinctes) effectuées démontrent néanmoins des impacts moyens pour 4 espèces au moins, la plupart des éoliennes étant à trop faible distances de boisements ou haies (cf. EUROBATS). De ce fait, et c'est un aveu, des mesures de bridage sont proposées sur toutes les éoliennes, mais à des conditions non précisées, comme l'a bien vu la MRAE. Ces conditions devraient être les suivantes : de fin mars à fin*

**Enquête publique**

Demande d'Autorisation présentée par la Ste WP France 25 portant sur l'exploitation du « Parc Eolien de Mémont », composé de cinq aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de Beaumetz-les-Aire et Bomy.

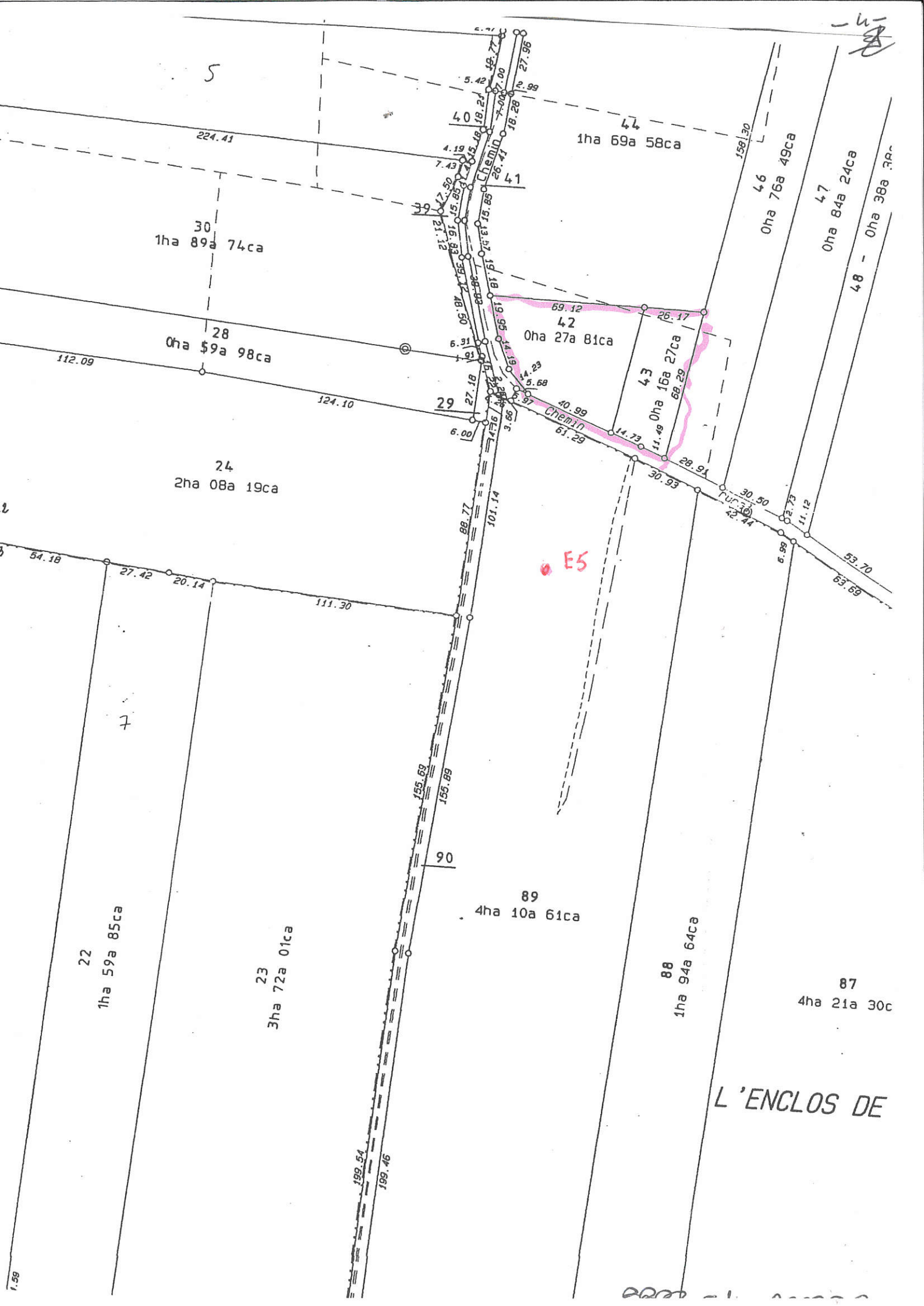


*octobre, en l'absence de précipitations, toutes les nuits, d'une heure avant le coucher du soleil à une heure après son lever, pour les vents < 8 mètres/sec et les températures > 8°C. A défaut, un déplacement des éoliennes à plus de 200 mètres des boisements s'impose.*

*Toutes ces raisons m'amènent, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, à vous suggérer un AVIS DEFAVORABLE sur ce projet.*

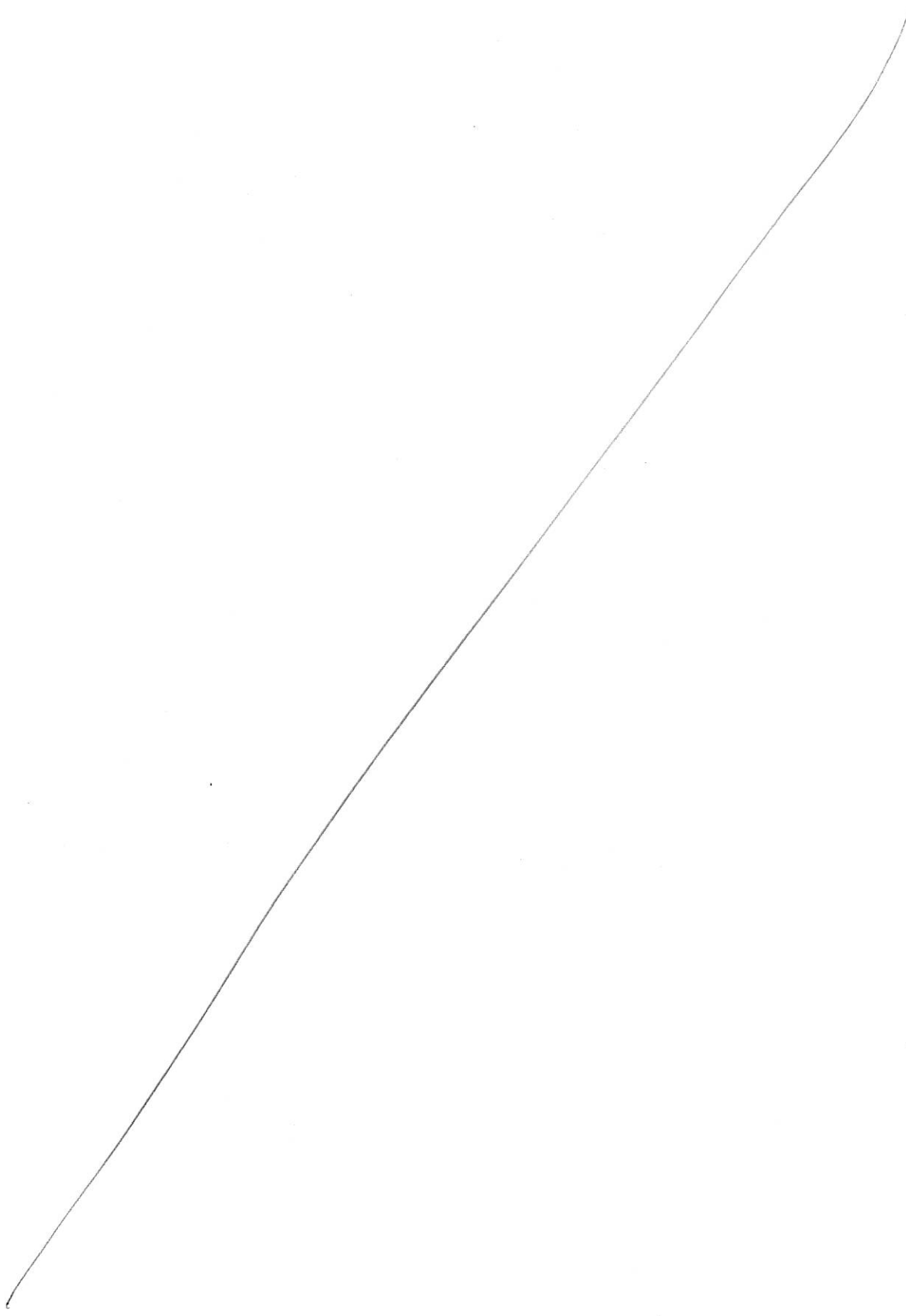
*Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, ma plus haute considération.*

*Michel DESPLANCHES*



*[The page contains approximately 35 horizontal lines, all of which have been crossed out with a single diagonal line running from the bottom-left to the top-right.]*

Handwritten mark or signature in the top left corner.



Vertical text or markings on the right side of the page.

Vertical text or markings on the right side of the page.



*[Signature]*

Le présent registre ainsi que les commentaires et plan pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont <sup>relis</sup> adressés par mes soins, le 29 Janvier 2018  
à M. DANANSONGIRA

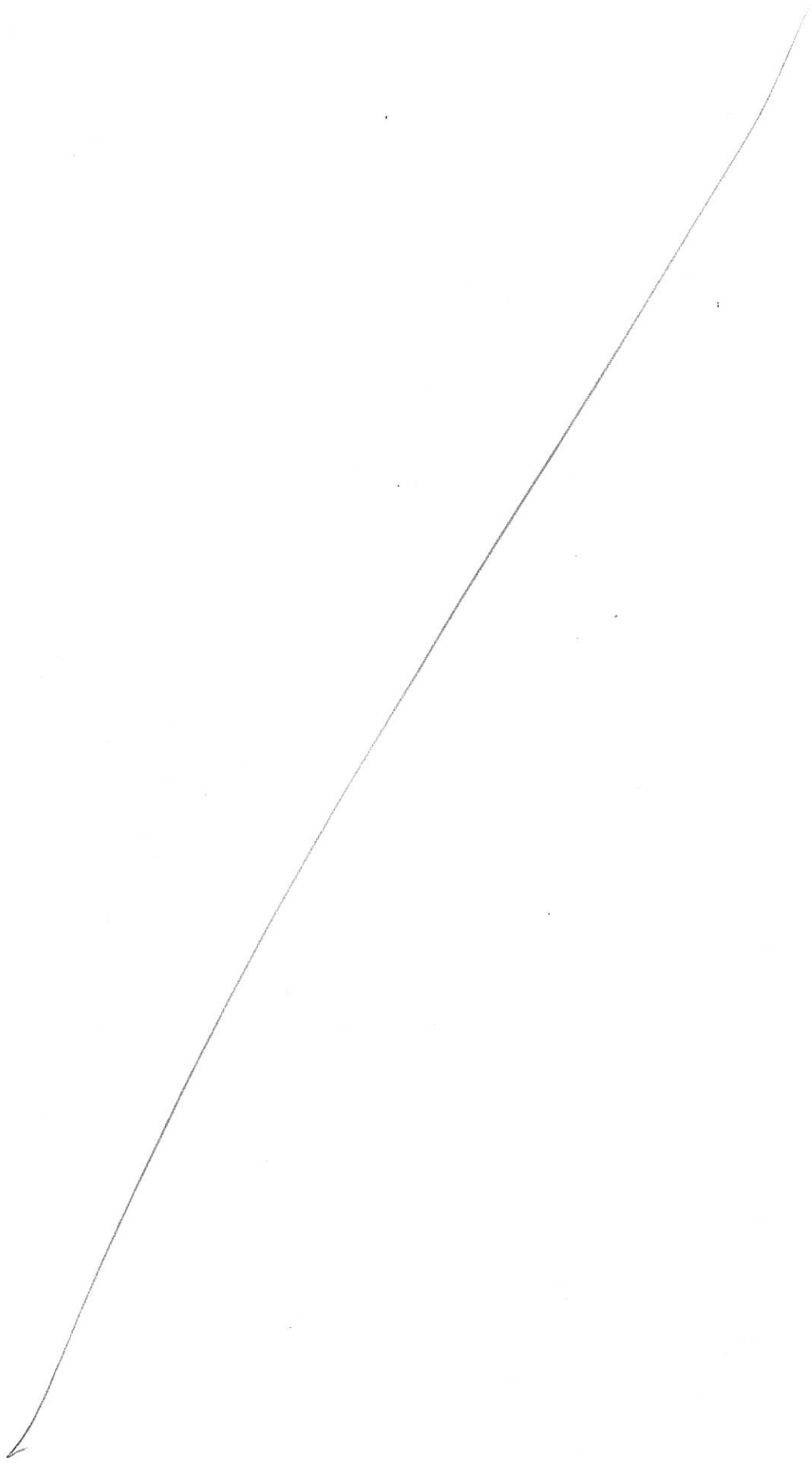
*[Signature]*

(Voir mention de clôture en page 16)

**CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

*[Large area with horizontal lines, mostly blank, indicating a signature or content area.]*

2



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

J